

Entre le politique et le littéraire : les *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau dans les périodiques (1789-1790)

Shojiro KUWASE

Il ne s'agit pas ici d'une enquête sur le *rousseauisme* du début de la Révolution; Roger Barny a déjà montré la présence massive du personnage de Jean-Jacques dans les débats sur le culte révolutionnaire et le mécanisme des usages tactiques de son image¹. Dans sa thèse sur le rousseauisme de la période révolutionnaire, Barny a insisté, très justement, sur l'aspect idéologique des débats sur « la vie de Rousseau », qui rebondirent après la publication de la seconde partie en 1789 : la personnalité de Jean-Jacques fut le lieu d'un combat au sujet des principes politiques et moraux que symbolisaient ses œuvres. Une telle analyse idéologique n'épuise pourtant pas la question complexe et épineuse de la *réception* des *Confessions*, qui est d'ailleurs irréductible à la vie ou à la personne de l'écrivain. Notre propos ici est d'éclairer l'arrière-plan de ces divers discours sur sa personne en questionnant les conditions de ces débats, afin de voir comment ses contemporains ont saisi et interprété cette œuvre. A cet effet, force est d'opérer une analyse de longue durée, car, malgré son importance exceptionnelle dans l'histoire du rousseauisme, l'année 1789 n'est qu'une étape de l'histoire de la *réception*. Les lectures et les interprétations de la seconde partie sont effectuées au temps de l'éclatement du rousseauisme tel qu'il n'a jamais été connu avant le grand événement, mais elles héritent certainement des investissements précédents : des rumeurs qui s'étaient répandues dès l'annonce du livre, jusqu'aux réflexions que Mme de Staël donna en 1788 dans ses *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*. Il faut bien tenir compte de la continuité de l'histoire des interprétations pour en voir sa rupture et sa fracture. C'est pourquoi on partira de la définition des éléments essentiels qui constituent les débats sur les *Confessions* des années 1770, et puis, de la polémique suscitée par la publication de la première partie. On examinera les comptes rendus des six derniers Livres en les confrontant avec les interprétations précédentes, et on montrera la rupture qui a eu lieu dans une situation historique particulière.

Sur quelques aspects essentiels de la prédiffusion et de la *réception* de la première partie

Pour examiner la *réception* des *Confessions*, le recul chronologique s'impose, car, si l'on voit la première trace des *Confessions* dans la lettre de l'éditeur Rey du 31 décembre 1761, on s'aperçoit que plus de vingt ans ont passé depuis l'annonce du projet jusqu'à la publication de la première partie en 1782. Pendant ce temps, la curiosité du public pour la « Vie » de l'écrivain a toujours subsisté, bien qu'elle se soit affaiblie à certains moments : ses « Mémoires » étaient le sujet des conversations salonniers et des correspondances; les journaux et les nouvelles à la main en ont apporté des informations parfois confuses. L'important est de voir que, dès la circulation du bruit de la rédaction, les disciples et les « amis », l'éditeur et les jeunes littérateurs, chacun a essayé, à sa manière, de saisir et d'imaginer, c'est-à-dire, de s'approprier cette œuvre. En proposant à Rousseau le projet d'écrire « sa vie » en ouverture de ses Œuvres complètes, Rey imaginait certainement quelque chose d'honorable : « un monument à votre gloire² », écrit-il à l'écrivain. Pour deux disciples, Moulton et Roustau, à qui celui-ci demanda d'écrire une préface à ses Œuvres, la vie de leur maître ne serait qu'un modèle pour tous ses lecteurs. Elle permettrait aux générations suivantes de connaître l'auteur des ouvrages magistraux. Dès le début, ou même avant le projet, la « Vie » de Rousseau était ainsi indissociable de la figure publique et largement imaginaire de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse*. Ce projet d'écriture de la vie se présentait sous un aspect tout à fait nouveau après la grande rupture des années 1761-1764 et l'affaire Hume. Soit par changement d'intention de la part de Rousseau lui-même, soit par méconnaissance totale de la conception difficile des rapports de la personne, de l'auteur, de l'individu qu'il a imposée, ses « Mémoires » étaient désormais considérés, surtout dans le milieu littéraire, comme un document concernant la querelle de la République des lettres. Et, des thèses persistantes, voire permanentes sur l'orgueil et l'ingratitude jusqu'à celle de la « folie », il n'y aurait qu'un pas que la publication du premier *Dialogue* en 1780 franchit donnant par-là même un nouveau souffle aux « ennemis » de Rousseau.

Les lectures publiques que Rousseau a données au moins quatre fois entre 1770 et 1771 sont capitales, puisqu'elles prouvent que la *réception* de la vie privée de Rousseau était aussi le lieu du conflit littéraire et social, et que l'on y voit déjà l'archétype du débat de 1789. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des auditeurs pour s'apercevoir des divers enjeux qui se réglaient : les jeunes littérateurs qui recherchaient la réussite littéraire et sociale (Dorat, Dusaulx, Le Mierre, le marquis de Pezay), le jeune prince dont l'intérêt personnel et la nécessité politique le rapprochaient des philosophes parisiens ainsi que du patriarche de Ferney (Gustave III), les aristocrates qui ressentaient une sympathie pour l'écrivain (le comte et la comtesse d'Egmont, le prince de Pignatelli, la marquise de Mesme, le marquis de Juigné). Les uns ont profité de l'occasion pour s'avancer vers le grand écrivain, les autres ont essayé de

l'intégrer dans les réseaux de la sociabilité. Dorat a publié une lettre pathétique et élogieuse où l'antagonisme partisans / ennemis est très net³; la marquise de Mesme, bien qu'elle ait été choquée par la lecture, proposa encore une entrevue à Jean-Jacques après la séance à laquelle elle a assisté. Et on sait que Rousseau était obligé d'arrêter les lectures après l'intervention de Sartine à la demande de son amie Mme d'Épinay. Tous les enjeux de 1789 sont déjà là : partager la thèse de la persécution ou condamner la seconde partie comme écrit diffamatoire, refuser des détails scandaleux et intégrer Jean-Jacques dans les réseaux sociaux, alléguer le nom du grand écrivain... Retenons encore que la *réception* des *Confessions* n'est pas ici une simple question esthétique, elle s'est déroulée dans l'espace culturel et social, sans jamais être dénuée de l'influence de l'état.

En insistant sur les divers enjeux plutôt que sur l'expérience esthétique, nous ne voulons pas y déceler les tendances idéologiques des personnes intéressées, ni leur adhésion ou non à une doctrine qu'on appelle, faute de mieux, le rousseauisme. L'essentiel est que s'il existe un jugement esthétique, il faut le chercher non en deçà de ces enjeux mais au-delà. Les normes du goût, les horizons d'attente des publics ne se révèlent pas tels quels : ce constat est évident au moins pour les discours critiques sur Rousseau et ses *Confessions*.

La première partie parue en 1782 donna l'occasion aux « ennemis » de Rousseau de triompher. Les « amis » de Rousseau étaient obligés de se tenir sur la défensive. Il est clair que l'auteur vient transgresser et délégitimer les frontières public / privé, publiable / non-publiable. D'abord et surtout, les journalistes ont censuré les « niaiseries » de l'enfance : des détails « minutieux » et purement personnels, donc non-publiables. L'auteur de l'*Année littéraire* formule cette question de la publicité du privé en ces termes : « où serions-nous, si chacun s'arrogeait le droit d'écrire et de faire imprimer tous les faits qui l'intéressent personnellement, et qu'il aime à se rappeler; ses plaisirs, ses chagrins, ses bonnes fortunes, ses maladies etc. ?⁴ » Les faits que Rousseau relate dans son récit d'enfance ne sont pas seulement personnels; en même temps banals et communs, ils sont doublement indignes de la publicité. Dans sa *Correspondance littéraire*, La Harpe remarque que tous ces détails de l'enfance n'ont rien de singulier; le rédacteur du *Journal des gens du monde* partage ce point de vue et par-là condamne même l'entreprise de Rousseau : « c'est ce besoin impérieux de parler de soi même qui aveugle sur l'inconcevable ridicule de raconter au Public les détails insipides d'une enfance très-ordinaire⁵. » La deuxième transgression liée à la première est la publicité de l'impudique. En 1782 certains codes littéraires (que les journalistes appelaient « délicatesse » ou « pudeur ») prohibaient la publication des anecdotes licencieuses : l'épisode de la marmite de Mme Clot, la scène de la dernière heure de Mme de Vercellis, la description de « toutes les extravagances » que l'amour de Jean-Jacques pour Mme Warens lui inspirait, et entre autres, le châtiment d'enfant. Les journalistes étaient quasi-unanimes à condamner la publicité de tous ces détails qui devaient rester intimes et privés, non-dits et non-révélés, secrets et cachés, et l'auteur du *Journal de Monsieur*, fervent défenseur de Jean-Jacques, n'avait aucun moyen de justifier son idole sur ce point : « Rousseau, écrit-il, auroit bien pu se dispenser de nous instruire de

beaucoup de puérilités⁶. » Le troisième reproche que les critiques font à l'auteur des *Confessions* est l'exhibition publique du privé des autres. C'est Servan, célèbre homme de lois, qui a formulé ce problème de « l'abus des personnalités⁷ ». Selon l'ancien avocat-général de Grenoble, il est possible que, malgré son inconduite, Mme de Warens fût tendre et généreuse comme le décrit Rousseau, mais, affirme-t-il, il n'avait pas le droit de rendre publiques ses louanges. L'auteur des *Confessions* est coupable d'avoir déshonoré « sa Maman » et sa famille en publiant son secret.

Ce ne sont que des variantes de ces trois critiques que les « ennemis » donnent dans la condamnation des *Confessions* et de leur auteur, qui ne cesse pas tout au long du siècle. Ses « amis » reviennent sans cesse à ces trois points dans la défense ou la justification de l'auteur. Comment faire des *Confessions* une valeur culturelle acceptable et utilisable ? La question se pose d'abord chez les « rousseauistes », toujours dans le cadre que l'on a tracé plus haut. Il s'agit toujours d'interpréter l'exhibition publique du privé qui était la transgression d'un interdit, autrement dit, d'expliquer les droits à la parole de Rousseau. L'explication la plus simple et la plus persistante reste psychologique; accablé des persécutions sans exemple, sa raison était affaiblie dans ses derniers jours, il faut donc le pardonner. Ou la faute en est aux éditeurs, car ces derniers ont publié le livre que Rousseau n'avait pas eu l'intention de faire paraître et qu'il avait destiné à un usage strictement personnel. Dans les discours de ce type, la question n'est pas de réduire les *Confessions* en produit culturel assimilable, mais de les éliminer simplement, de les dissimuler de la vie littéraire et publique de Rousseau. Les discours moins négatifs se développent autour de deux pivots thématiques : l'efficacité morale et l'utilité philosophique. La publicité du personnel, de l'impudique et du secret des autres était nécessaire, car, en publiant tous les détails, Rousseau a voulu inaugurer la philosophie à la première personne, ou donner un exemple moral pour les lecteurs⁸. Saint-Chamond fait ainsi parler Rousseau à la première personne : « Ne pouvant pas éclairer par l'histoire publique, j'ai cru que celle d'un particulier, qui a vu, senti, réfléchi, pouvait être utile à quelques âmes⁹. »

Les *Confessions* sont ainsi le véritable lieu d'un combat au sujet de Rousseau : comme si elles étaient le point faible que ses « ennemis » utilisent abusivement pour condamner ses *pensées*; comme si elles étaient une tache que les « amis » lavent difficilement pour glorifier sa légende. Mais notons-le, l'intégration de Jean-Jacques dans la culture prérévolutionnaire a relativement bien fonctionné; le pèlerinage, les éloges, le théâtre, les odes, tous ces rites de consécration contribuent à élever le statut de Rousseau qui, honoré déjà après sa mort comme « grand écrivain », prend de plus en plus la figure d'un « grand homme ». Quant aux *Confessions*, à cet ouvrage « singulier » et difficilement assimilable, il ne trouve pas encore son statut définitif; considéré tantôt comme un ouvrage philosophique tantôt comme un traité moral, il n'a pas, même chez les amis de Rousseau, une interprétation persuasive.

Entre le politique et le littéraire : nouvel enjeu, nouvel espace

Que retiennent les journalistes de 1789 de cette histoire des lectures, et qu'apportent-ils de nouveau ? Qu'est-ce qui les intéresse dans la seconde partie ? Pour répondre à ces questions, il faudra partir de la précision des nouveaux rapports des *Confessions* et des instruments périodiques du temps, qui étaient une production largement politique. À cette époque où les événements et la préoccupation politiques investissaient tous les modes d'expression, les *Confessions* étaient-elles encore acceptables et utilisables comme avant ?

« Il me semble que les hommes de lettres vont passer de mode, que les lettres vont être négligées. » Dans un passage des *Éclaircissements sur la publication des Confessions de Rousseau* — pamphlet écrit au moment de la querelle qui a éclaté entre les éditeurs genevois et Du Peyrou —, Mme de Charrière a ainsi prévu la diminution de la valeur relative de la littérature. Quoiqu'exprimée dans une œuvre de circonstance pour justifier Rousseau, cette idée reflète assez bien l'impression que lui a donnée la Révolution. Le 20 avril 1794, elle écrira de nouveau à Benjamin Constant : « Dans ce moment le monde politique est tout, le monde littéraire n'est rien; Voltaire et Rousseau eux-mêmes ne se feraient plus entendre au milieu du bruit qu'ils ont excité¹⁰. » Ce qu'elle constate ici en ces mots, c'est un phénomène qu'on pourrait appeler aujourd'hui effacement de la littérature : une crise du monde des « belles-lettres » produite par la Révolution¹¹.

On sait que cette crise a pris plusieurs formes dans les premiers mois de la Révolution : les « journaux privilégiés » ont été vivement critiqués par certains journalistes; l'Académie française, institution majeure de la littérature officielle, ainsi que les « littérateurs pensionnés » n'ont trouvé presque aucun défenseur; et le théâtre est devenu le véritable champ de bataille d'une lutte pour la libération du monde ancien... Cependant, cette crise, comme le remarque Pierre Rétat, a affecté non seulement les institutions et les systèmes de pratique, mais aussi l'activité littéraire elle-même. Devant le débordement des événements et les luttes quotidiennes, la littérature elle-même paraissait, aux hommes de 1789, insipide et parfois même disproportionnée à la gravité de la situation¹². Ainsi Luchet peut-il donner cette remarque dans son *Journal de la ville* : « parler de littérature fait bâiller : les vers fatiguent : la métaphysique rebute : l'histoire est froide¹³ ». Dans le premier numéro, il a déjà écrit : « il ne s'agit plus de jeux littéraires, de phrases, d'éloquence; il s'agit de principes, de raisons. Dès lors, plus de complaisance » (n.1, le premier août). Désormais la littérature aura une connotation péjorative, considérée en général comme liée avec le système de contraintes, et dans ce contexte, elle « ne sera sauvée qu'en entrant elle-même dans le mouvement de la régénération¹⁴ ».

La remise en cause de la littérature et de son rapport avec la *chose publique* n'est jamais étrangère aux lecteurs des *Confessions*. Le nouveau rapport du littéraire et du politique leur est capital, comme le montre le compte rendu de la seconde partie que La Harpe donne dans sa *Correspondance littéraire* :

Les nouveaux *Mémoires de J.J. Rousseau* n'ont pas fait les mêmes sensations que les premiers; d'abord le temps était bien différent : la littérature était alors au premier rang des objets de curiosité et de l'intérêt public; aujourd'hui et d'ici à longtemps, elle ne sera qu'un objet fort secondaire, à moins qu'on ne sache l'allier à de plus grands objets....¹⁵

Pour survivre, la littérature (ici les *Confessions* elles-mêmes) devrait nouer un nouveau rapport avec la politique et de « plus grands objets ». Cette nouvelle relation du littéraire et du politique prépare la réception de la seconde partie, que La Harpe juge tout à fait différente de celle de la première partie. C'est dans ce nouvel espace de la *réception* que se règlent les nouveaux usages des *Confessions*. La prise de conscience de ce changement se dessine encore plus clairement dans les « journaux révolutionnaires » comme les *Révolutions de Paris*. Loustalot commence son compte rendu de la seconde partie en ces termes significatifs :

Cet ouvrage était le seul qui, dans l'état des choses, pût distraire les esprits des matières politiques, si toutefois c'est s'en éloigner que de lire la vie d'un républicain qui a puissamment coopéré à notre révolution, en publiant le *Contrat social*, qui sut flétrir à jamais l'aristocratie genevoise, en renonçant au titre de citoyen de Genève; et dont toutes les actions ont prouvé que l'amour de la liberté peut s'unir dans une âme fière aux vertus les plus douces¹⁶.

Pour nous, l'image édifiante de Rousseau est ici moins importante que l'espace ambigu et complexe dans lequel Loustalot situe les *Confessions*. Il s'agit du seul ouvrage qui puisse *distraindre* les lecteurs du politique, mais qui trace une vie absolument *politique*. Cet ouvrage peut être donc considéré comme divertissant, voire a-politique par sa nature, mais « dans l'état des choses », il est autre chose que de la littérature. Cette place attribuée aux *Confessions* est essentielle surtout pour les journalistes tels que Loustalot qui prêche la nécessité de la réforme dans la « littérature »¹⁷.

Or, pour les lecteurs de 1789, le mérite essentiel de la seconde partie, les morceaux les plus « réussis » de l'ouvrage sont, pour ainsi dire, *littéraires*, comme le prouvent surtout les comptes rendus parus dans les correspondances et les journaux littéraires. Pour la plupart des rédacteurs qui sont d'ailleurs très sévères pour l'auteur, l'amour de Jean-Jacques pour Mme d'Houdetot constitue la partie la plus attirante de l'ouvrage : « L'histoire de cette passion si brûlante et si malheureuse forme la partie la plus intéressante des nouvelles Confessions¹⁸ », lit-on dans la *Correspondance littéraire*. L'histoire de cet amour est aussi la seule partie qui échappe aux vives critiques de La Harpe : « ce morceau est écrit avec un charme de sentiment particulier à Rousseau¹⁹ ». De manière analogue, le rédacteur du *Journal de Paris* appelle l'attention du lecteur sur cet épisode : « celui qui frappe le plus dans ces six derniers Livres, est la description

des amours de notre Philosophe avec Madame de ***, la seule femme qu'il paroisse avoir aimée véritablement²⁰. » On rencontre encore le même jugement dans le *Journal gratuit* dont le rédacteur, comme on le verra ultérieurement, prend la seconde partie pour le texte falsifié. Pour lui, l'histoire de son amour est vraiment de Rousseau, et il cite ce morceau²¹ afin de prouver la falsification, les manœuvres des persécuteurs.

Pour l'auteur de la correspondance littéraire ou le rédacteur des journaux littéraires tel que La Harpe, parler des *Confessions*, en donner des comptes rendus et expliquer les qualités littéraires, n'est que remplir son rôle. Il n'y a aucune contradiction entre le rôle qu'il doit remplir et le rôle qu'il joue ici. Mais la situation n'est pas la même pour certains journalistes tels que Fontanes, rédacteur du *Journal de la ville et des provinces*. Celui-ci, qui remporte le prix de poésie de l'Académie française en août 1789²², réitère des constatations amères dans son journal : « comment entretenir nos lecteurs de Science, de Littérature, dans un moment où il n'est qu'un seul intérêt, qu'une seule pensée, qu'une seule conversation ?²³ » Parfois, il explique au lecteur que la littérature, l'histoire et la critique sont suspendues, obligé de se livrer aux nouvelles politiques. Or, dans son compte rendu des *Confessions*, de façon identique aux auteurs des correspondances littéraires et des journaux littéraires, il considère l'histoire de l'amour de Jean-Jacques comme la partie la plus intéressante de la seconde partie : « Il (Rousseau) éprouve une grande passion pour Madame la Comtesse d'Houtetot (sic), qui aime alors M.de Saint Lambert, auteur du beau poème des Saisons. Le tableau de cet amour, et la conduite généreuse des trois personnages intéressés, est un des plus intéressants morceaux de ces mémoires²⁴. » Il insère la longue citation de ce passage dans son compte rendu, mais après l'avoir cité, il ajoute la remarque suivante :

On a pu se refuser au plaisir de citer ce morceau passionné qui fait tant d'honneur à celle qui fut l'objet d'un tel amour. Combien une femme doit s'applaudir d'avoir exercé un si long et si puissant empire sur le philosophe et le poète qui ont le mieux peint les beautés de la nature. On feroit injure aux lecteurs en pensant que l'aridité des discussions politiques a tellement desséché les ames qu'elles ne sont plus sensibles à cette divine éloquence (du mardi 10 Novembre, n.XLI, p.163).

L'histoire de l'amour de Jean-Jacques est en dehors de l'espace politique; elle est plutôt du côté diamétralement opposé au politique. Il faut donc en juger selon les critères littéraires; les « âmes » doivent être « sensibles » pour sentir l'éloquence de Rousseau et le charme de son style. Il est pourtant incontestable que, dans « l'état des choses », cette éloquence, ce charme n'ont plus la même valeur qu'avant. D'ailleurs, comme le constate Fontanes, le centre d'intérêt du lecteur des journaux révolutionnaires ne consiste plus en la littérature telle qu'elle était. Dans ces conditions, dans quel espace faut-il situer les *Confessions* ? La première ligne de son compte rendu est fort révélatrice :

Le génie de Rousseau, ses malheurs ou réels ou imaginaires, la grande influence que les vérités politiques énoncées dans son contrat social ont sur la révolution présente, tout nous oblige de parler avec quelque étendue de ces nouveaux Mémoires de sa vie (du lundi 9 Novembre, n.XL,p.158).

Cette ligne annonce parfaitement les comptes rendus et l'analyse des *Confessions* qui suivent. Le journaliste discute en abondance la vie littéraire et privée de l'auteur, mais sans oublier totalement qu'il s'agit de l'auteur du *Contrat*. Sa lecture des *Confessions* qui se focalise sur les polémiques littéraires et la psychologie de l'auteur est donc, pour ainsi dire, traditionnelle, se rapprochant des lectures et des interprétations effectuées dans les années qui précèdent la Révolution; toutefois, elle s'inscrit dans un espace autre. Ne pouvant être indifférent à l'attente de ses lecteurs et au nouveau statut de Rousseau, comme il l'a prévu, dans son troisième compte rendu de la seconde partie (le 24 novembre), il fait une digression sur le *Contrat* après s'être expliqué ainsi : « Le contrat social n'est qu'un fragment d'un ouvrage plus vaste qu'il avoit entrepris sous le nom d'*Institutions politiques*, et qu'il n'a jamais achevé. Puisque ce livre profond est si souvent cité aujourd'hui, nous en parlerons un moment²⁵. »

« Auteur du *Contrat social* », c'est le nouveau titre qu'on attribue à Rousseau dès les premiers mois de la Révolution²⁶. Dans les années qui suivent, l'évolution de son statut lui confère d'autres formules encore plus grandioses telles que « le premier fondateur de la Constitution française », « l'un des premiers auteurs de la Révolution ». Dans les journaux de la période qui nous intéresse, deux images de Rousseau sont essentielles par rapport à la Révolution : l'une est celle du Rousseau prophète²⁷; l'autre est, comme on l'a vu dans le journal de Prudhomme, celle du coopérateur de la Révolution. Toutes les deux soulignent également le lien entre la Révolution et les œuvres politiques de Rousseau, surtout le *Contrat*, et rares sont ceux qui contestent leurs rapports et leur causalité²⁸. Cette nouvelle image de Rousseau s'impose certainement au lecteur des *Confessions*. Fontanes n'est pas le seul journaliste qui insère l'analyse du *Contrat* dans son article. Loustalot, dans son compte rendu, se fait une loi de ne pas hasarder des jugements; mais quand il parle de la genèse des *Institutions politiques*, il ne peut pas s'empêcher de faire une petite digression pour souligner l'importance de ce livre dans la Révolution. De manière semblable, l'évolution ou le changement du statut de Rousseau est clair dans le compte rendu que Mercier donne dans ses *Annales patriotiques*. Selon le journaliste, « le temps développe, pour ainsi dire, les idées fécondes que l'Auteur a déposées dans ses ouvrages. » Pour lui aussi, en 1789, Rousseau est avant tout l'auteur du *Contrat social* qui est « une espèce de pyramide inébranlable, où sont gravées et où l'on déchiffre aujourd'hui les vérités politiques fondamentales²⁹ ».

L'auteur des *Confessions* se tient ailleurs que dans l'espace littéraire, ses œuvres et sa personne étant reliées à ce que La Harpe a appelé « de plus grands objets ». Et cet aspect s'impose de plus en plus dans le culte révolutionnaire, sans jamais effacer cependant une autre image de Jean-Jacques, celle de l'auteur de la *Nouvelle Héloïse* et du directeur de conscience

des âmes sensibles, qui prêche l'amour de la vertu. De ce point de vue, l'image de Rousseau que trace Mercier dans son compte rendu est significative. Il voit dans l'écrivain « plusieurs hommes »; (1) l'auteur du *Contrat*, (2) celui qui a rétabli les croyances (l'auteur de la *Profession de foi du vicaire savoyard*); (3) celui qui a restitué la joie et la vie, en proposant la nouvelle éducation (*Emile*). Et voici son quatrième titre :

Il a fait sentir la turpitude et le vide du libertinage, en peignant les délices du chaste amour et les jouissances pures d'une ame aimante. Sous sa plume de feu, les sensations terrestres font place aux divines émotions du sentiment; par-tout ce grand moraliste substitue l'enthousiasme à l'égoïsme, et les grands sacrifices qui portent avec eux leur récompense, à l'abjection du *moi humain*; il élève toujours l'homme au dessus de la sphère qu'il habite : voilà pourquoi il plaît tant aux jeunes gens et aux femmes, dont l'ame en général est un terroir heureusement préparé pour recevoir le germe des grandes vertus (pp.1-2).

Ces deux images, politique et littéraire, pour ainsi dire, ne sont pas incompatibles; au contraire, elles sont inséparables et fusionnent même dans les interprétations des œuvres de Rousseau, et dans le culte révolutionnaire. L'important est de voir que dans ces conditions, les œuvres de Rousseau et encore plus leur Auteur sont devenus l'objet d'extraordinaires investigations intellectuelles et idéologiques. Dans le *Mercure de France*, journal littéraire officiel, La Harpe émet la constatation suivante :

Il n'est plus temps de revenir sur les Œuvres et sur la personne de J.J. Rousseau. Ils sont appréciés. Ses Ouvrages sont beaucoup plus dans la situation où la France se trouve, que sa personne sur laquelle nous pensons qu'on ne variera plus quand on aura parcouru ses *Confessions*³⁰.

Dans une certaine mesure, La Harpe a raison de constater (certes, d'une façon ironique) le triomphe de la « personne » de Rousseau et celui, plus complet, de ses œuvres. En novembre 1789, il est moins facile de critiquer les œuvres de Rousseau que sa personne; mais elle ne tardera pas à devenir un objet intouchable.

La seconde partie des *Confessions* rouvrira le vif débat sur la personnalité de Jean-Jacques. Et ce débat se développera parfois, semble-t-il, au détriment des interprétations des *Confessions* en tant qu'œuvre. Mais, au moins dans les journaux de 1789-1790 que nous allons analyser, les *Confessions* sont présentes non seulement comme le document sur Jean-Jacques, mais aussi comme l'œuvre écrite par ce grand homme.

Les « petits détails » de la vie d'un grand homme : changement du statut de Rousseau

La situation politique de 1789 ainsi que l'image édifiante de Rousseau ne sont jamais étrangères à la *réception* de la seconde partie. Il est difficile de minimiser leur influence sur les interprétations des *Confessions* qui apparaissent d'abord sous la forme des critiques et des condamnations. De la manière similaire à l'année 1782, les critiques qu'adressent des journalistes se focalisent sur les trois points. Dans un passage de la lettre adressée à la duchesse de La Rochefoucauld, Georges-Louis Lesage résume bien ces trois articles :

Ce pauvre Misanthrope s'étend avec trop de complaisance, sur des Minuties inutiles à son But; qui étoit, je crois, de se peindre fidèlement et de se justifier victorieusement : Et il nous auroit pu épargner, par exemple, la lecture de plusieurs petites turpitudes degoutantes : Mais surtout, il n'y devoit impliquer des tiers; qu'autant que cela auroit été absolument indispensable pour se laver de quelque Imputation injuste³¹.

La publicité des faits personnels, celle des scènes impudiques et la révélation des secrets des autres, c'est à partir de ces trois critères de jugement que les journalistes discutent sur la seconde partie. On verra, d'abord, comment ils interprètent ces « Minuties », faits personnels et ennuyeux, que l'on analysera séparément des « petites turpitudes degoutantes ». Ensuite on examinera comment ils réinterprètent les minuties de la première partie.

De ce point de vue, la seconde partie n'a jamais reçu de critique bienveillante. Il est coutumier de dire que Rousseau a prévu la réaction des lecteurs : « au reste cette seconde partie n'a que cette même vérité de commune avec la première, ni d'avantage sur elle que par l'importance des choses », écrit-il au début du Livre septième. Et lui d'avertir les lecteurs que rien ne peut les garantir de l'ennui... Pourtant, les « minuties » ne sont pas toujours ennuyeuses. Est-il possible que les événements personnels d'un écrivain, même ses plus petits détails, lassent et endorment le lecteur, quand cet écrivain est celui qui a écrit le *Contrat social* ? Sur les détails que renferment les six derniers Livres, le rédacteur de la *Chronique de Paris* porte le jugement suivant :

Cette seconde partie contient beaucoup moins d'événemens que la première : ce ne sont gueres que les petits détails des tracasseries de société, dont Jean-Jacques a été l'objet; il les peint avec feu et avec importance, parce qu'il les regardoit comme les fils qui devoient conduire à la trame qu'il supposoit ourdie contre lui; et on les lit avec plaisir, parce qu'ils intéressent un grand homme dont les vertus et les foiblesses ont, comme ses écrits, un caractère qui lui est propre³².

« Les petits détails », cette formule révèle que le « fond » de l'œuvre a un caractère fort décevant pour le journaliste; l'histoire des ruptures de Jean-Jacques avec ses amis l'a visiblement déçu. Mais la lecture de ces détails lui donne du plaisir, dit-il, parce qu'ils concernent l'écrivain qui a pris le titre de « grand homme ». Fontanes, lui aussi, attribue à Rousseau ce titre sans hésitation, bien qu'il lui soit plus hostile que le rédacteur de la *Chronique*³³. L'élévation du statut de Rousseau est un fait incontestable pour la plupart des journalistes, et dans ces conditions, quelque attitude qu'ils prennent à l'égard de la « personne » de Rousseau, ses détails ne sont pas sans intérêt³⁴. On pourrait emprunter à La Harpe cette expression dont il s'est servi pour parler d'une anecdote de la vie de Voltaire : « ce qui suit est une bien petite anecdote, si quelque chose est petit de ce qui regarde un grand homme³⁵. » Le rédacteur de la *Chronique de Paris*, après avoir résumé le texte de Rousseau, revient sur ce point :

Cette seconde partie est, comme nous l'avons dit, moins chargée d'événemens que la première : on n'y trouve gueres que les détails minutieux des tracasseries des sociétés dans lesquelles il a vécu; mais ces détails, qui paroîtroient fatigans dans toute autre circonstance, plaisent et attachent, parce qu'ils sont écrits par Rousseau, parce qu'ils lui sont relatifs (p.354).

Indubitablement, les détails minutieux concernant Rousseau sont vus sous un aspect nouveau. Quoiqu'ils soient personnels, leur publicité ne soulève plus de problème. La raison en est que pour les journalistes de 1789, le rapport des œuvres de Rousseau avec l'Histoire, et par-là, son rapport avec l'Histoire ne sont plus les mêmes qu'avant³⁶. Ce changement se dessine plus nettement dans les articles écrits par les « ennemis » de Rousseau. L'auteur du *Journal encyclopédique* commence son compte rendu malveillant de la seconde partie par la comparaison avec la première :

Dans les deux premiers volumes de ces *Confessions*, l'homme réellement extraordinaire qui cherchoit à s'y peindre, ne nous avoit montré qu'un sort assez bizarre. Beaucoup de courses, et tous ces projets de fortune, de célébrité, capables d'entrer dans la tête d'un jeune étourdi qui, fuyant la maison paternelle, n'a de guide que son caprice; un état d'indigence qui approche de la misère; une passion extravagante pour une femme dont il fait à la fois la mere et sa maîtresse; de ces traits qui n'annoncent qu'un vagabond; des traits d'une toute autre espece qui annoncent le génie que la nature cherche à développer : voilà ce que nous avons vu dans ces premiers volumes.

Il faut en convenir, s'ils n'avoient pas été précédés de ces autres ouvrages où le génie brûlant de Rousseau s'étoit montré dans toute sa force, le lecteur se seroit peu

intéressé à ces petits détails.

Nous oserions presque en dire autant des trois volumes que nous annonçons aujourd'hui. Si l'on n'avait présents à l'esprit les grands ouvrages de Rousseau, si l'on ne prenoit aucun intérêt à l'écrivain, les détails dans lesquels il va entrer obtiendroient peu d'attention de la part de ses lecteurs³⁷.

Le journaliste ne dit jamais « grand homme », et cela montre assez clairement son attitude dans le culte révolutionnaire de Jean-Jacques³⁸. Mais il constate au moins que les détails minutieux de celui qui a écrit les « grands ouvrages », ne sont jamais sans intérêt. La publicité du privé est maintenant justifiable, parce que Rousseau a le juste titre d'attirer le regard des autres sur son privé, ou que son privé est nécessairement intéressant, ayant un caractère (idéologique) qui lui est propre, comme le dit le rédacteur de la *Chronique de Paris*. Les ennemis de Rousseau ne l'accusent plus de s'arroger le droit d'écrire et de faire imprimer des faits personnels; les amis de Jean-Jacques ne discutent plus sur le droit à la parole, au moins dans les journaux de la période dont nous nous occupons. Il n'est plus temps de prouver l'efficacité sociale ou morale de l'œuvre, ni de remarquer l'inauguration par Jean-Jacques de la philosophie à la première personne³⁹.

Le passage du *Journal encyclopédique* que nous avons lu est important aussi parce que la publicité du privé y est justifiée non seulement à l'égard de la seconde partie, mais aussi des six premiers Livres. Certes, il n'est pas aisé de trouver quelque élément favorable à l'enfance et à la jeunesse de Jean-Jacques dans ce résumé grossier de la première partie. Mais en 1789, la vie pauvre et « obscure » du jeune Jean-Jacques n'a toujours pas de connotation péjorative, faisant contraste avec « le génie » qui est la qualification glorieuse, justifiée seulement par sa réussite littéraire. Fontanes lui aussi, avant d'entrer en matière, commente le récit de jeunesse en ces termes :

On se rappelle que la première partie finit au moment où Rousseau vient chercher la gloire et la fortune à Paris avec son système de musique. Longtemps pauvre et méconnu il est réduit aux ressources les plus foibles et les plus précaires dans cette grande ville. Les plus petits détails de son existence journalière ne sont pas sans quelque intérêt. Le génie inconnu aux autres et presque à lui-même, forcé de lutter sans cesse contre le besoin l'indifférence des faux amis, ou l'insolente protection des grands, offre un spectacle bien triste mais bien attachant⁴⁰.

S'agit-il du changement d'horizon de la vie privée des grands hommes ? Ou faut-il y voir une nouvelle hagiographie qu'exige la Révolution naissante ? Il est sans doute abusif de considérer le changement sémantique de « l'obscurité » de la jeunesse, qu'on peut entrevoir dans ces lignes, comme la seule conséquence du grand événement. Cependant, pour les lecteurs de 1789, le récit extraordinaire de l'ascension sociale d'« un vagabond » exerce certainement un charme nouveau.

Investis d'un sens idéologique, la première partie et le récit de jeunesse, ou encore les petits détails qu'ils renferment leur offrent le tableau intéressant et attachant de la vie d'un grand homme. R. Barny, qui a si attentivement étudié le visage légendaire de Rousseau, n'oublie pas de remarquer le parallèle de Jean-Jacques avec Benjamin Franklin qui s'est imposé en 1791, année de la publication des *Mémoires de la vie privée de Benjamin Franklin*⁴¹. L'histoire de l'ascension d'un apprenti fabricant de chandelles fascine les révolutionnaires qui l'interprètent en se référant au récit de jeunesse de Jean-Jacques⁴². Bien qu'elle soit l'histoire du jeune Franklin avant son entrée dans la carrière publique, la vie privée du symbole des vertus de la république américaine intéresse le lecteur : « Quoique la partie de ces *Mémoires* de Franklin, écrite par lui-même, n'aille guère au delà de sa trentième année, et s'arrête à une époque bien antérieure à sa vie politique, et même à la brillante réputation que lui donnerent ses découvertes en physique, ces *Mémoires* n'exciteront pas moins la curiosité des Lecteurs avides de connaître les détails de la vie d'un grand Homme⁴³. »

L'influence du grand événement n'est donc pas dérisoire. L'histoire de l'ascension sociale, la vie privée de nouveaux « grands hommes » sont pleinement acceptées. Mais, malgré le rapprochement fréquent de deux figures de l'idéal démocratique, celui de deux récits de jeunesse reste superficiel. La raison réside dans le fait que, notons-le, outre les petits détails de la vie privée et l'histoire de l'ascension des « gens du peuple », le récit de Rousseau contient encore des traits difficilement assimilables, suscitant de la réprobation des âmes nobles telles celle de la fille de Necker. Les détails qui ont scandalisé le lecteur en 1782 restent-ils inacceptables en 1789 ? La remarque faite par La Harpe dans sa *Correspondance littéraire* témoigne de quelques changements dans la perception de la première partie :

Ceux-ci (les premiers *Mémoires*) intéressaient pour Rousseau naissant, et les commencements obscurs d'un talent célèbre sont toujours un spectacle attachant; c'en étoit un aussi que ses premières inclinations, ses premières bizarreries, les premières erreurs de son imagination; elles avaient, au milieu de ces diverses destinées, quelque chose de la douceur et de l'agrément du premier âge (p.344).

Cette observation est capitale parce qu'elle est de la plume du critique qui a violemment reproché à Rousseau, en 1782, d'avoir publié les « niaiseries puériles⁴⁴ ». En 1789, il ne condamne plus la publication des « premières inclinations », « premières bizarreries ». Sur ce point, l'auteur du *Journal gratuit* donne une autre interprétation, comme on le verra après. Retenons ici que son interprétation aussi est telle qu'il n'en a point été imaginé avant 1789.

Nouvelles transgressions (1) : conspiration, secrets des autres

La publication des faits personnels est ainsi acceptée par les lecteurs de 1789. Rousseau que

le marquis de Girardin a appelé, dix ans avant la Révolution, « homme public » est devenu une véritable incarnation du mérite civique et patriotique. Il est donc légitime qu'il attire le regard du public sur ses détails journaliers. Mais tout a des limites. La seconde partie renferme des faits indigestes, des minuties peu assimilables qui font un nouveau scandale. « Les petits détails » ne sont pas toujours consolants.

Depuis la grande rupture des années 1761-1764, et surtout depuis la mort de l'écrivain, la thèse de la conspiration était utilisée à maintes reprises par les rousseauistes. Elle a disparu, puis réapparu aux moments critiques pour épurer l'image de leur idole. L'épisode bien connu de deux pèlerins d'Ermenonville, l'abbé Brizard et Anarcharsis Clootz qui ont fait l'autodafé du « libelle » de Diderot en sacrifice aux mânes de Rousseau, montre jusqu'à quel point cette thèse avait contribué à construire une image du grand homme malheureux et persécuté. En répondant à la contestation de Servan, François Chas a, de son côté, retracé minutieusement l'histoire du malheureux Jean-Jacques, martyr de la vérité et victime de persécutions sans précédent. Retenons, pourtant, que dans ce procès sur le « complot », les témoignages du persécuté, les pièces justificatives de Rousseau lui-même étaient totalement oubliés, ou plutôt dissimulés. Après la condamnation quasi unanime des *Dialogues* et des *Rêveries*, les rousseauistes ont jeté soigneusement un voile sur les témoignages bruts pour en fabriquer une version plus favorable à Jean-Jacques. Le récit qu'il en trace n'a jamais connu un bon accueil.

Dans ces conditions, on peut facilement l'imaginer, le récit de la conspiration, qui a une importance primordiale dans la seconde partie, a été examiné et puis critiqué dans de nombreuses pages des journaux. Le rédacteur de la *Chronique de Paris* n'épargne pas le « grand homme » sur ce point : « Rien de moins prouvé que cette grande conjuration générale contre lui, dont il dit à chaque page qu'il va donner des preuves » (p.354). Fontanes est du même avis : « Ce que l'on cherche par-tout dans ses Confessions et qu'on n'y trouve jamais, c'est précisément la seule chose que Rousseau ait voulu prouver, je veux dire la conspiration de l'Europe entière contre lui⁴⁵. » La conspiration n'est donc qu'imaginaire; elle n'existe que « dans sa tête ».

Comme en 1780 ou en 1782, la thèse de la conspiration s'explique par « l'imagination » de Jean-Jacques, susceptible d'exagérer quelques torts de ses amis, surtout dans la « solitude ». Certes, dans les journaux, le ton n'est pas aussi mordant qu'au moment de la publication des *Dialogues*, où tout était réduit à la « folie » du pauvre Jean-Jacques. Mais dans les feuilles manuscrites qui ont circulé, on peut lire parfois la même violence qu'en 1780. Par exemple, c'est le cas du rédacteur de la *Correspondance littéraire* : « Ce qui peut consoler infiniment les personnes calomniées dans cet ouvrage, écrit-il, c'est que l'ouvrage même, tout séduisant qu'il est, n'en renferme pas moins toutes les preuves de la folie de l'auteur et de l'absurde injustice de la plupart de ses visions » (p.543). La Harpe, dans sa *Correspondance littéraire*, est encore plus impitoyable : « il devient entièrement fou, mais d'une très-méchante folie, qui le rend injuste, ingrat, calomniateur⁴⁶ ».

En 1789, outre l'analyse psychologique, il existe une autre thèse à laquelle les journalistes

ont recours pour expliquer le récit de Rousseau. C'est la thèse déjà soutenue par de nombreux polémistes, de Senebier, auteur de l'*Histoire littéraire de Genève*, jusqu'à la fille de Necker. Le rédacteur de la *Chronique de Paris* les suivent en voyant dans Thérèse la cause de son malheur :

Cette Thérèse en qui il avoit tant de confiance, a été une des grandes causes de son malheur. C'est sur ses délations, presque jamais prouvées, qu'il soupçonnoit ses amis et les gens qui devoient lui être les plus chers. Il paroît que cette femme aigrissoit son esprit, et nourrissoit dans son imagination la défiance qui lui étoit naturelle, pour se rendre nécessaire. Il est incroyable qu'un homme tel que Rousseau ait pu passer sa vie avec une semblable créature (p.354).

L'histoire des persécutions que raconte Rousseau provoque ainsi à peu près les mêmes interprétations et les mêmes réprobations qu'en 1780. Les journalistes sont quasi unanimes à considérer la conspiration comme imaginaire et sans fondement. Et ils concluent par-là de façon implicite ou explicite que Rousseau était dans un état mental déplorable quand il a écrit la seconde partie. Le seul rédacteur des *Révolutions de Paris* refuse cette analyse psychologique du complot en donnant la priorité aux paroles de Rousseau :

Il dut ses premiers chagrins à la jalousie et aux tracasseries de ses *prétendus amis*; ses malheurs, à la vengeance d'un ministre, à la politique du parlement de Paris; et ses infortunes, à l'indiscrétion avec laquelle il annonça qu'il composait ses *Confessions*. Cette entreprise connue fut, autant qu'il en put juger, la véritable cause de l'orage qu'on excita pour l'expulser de la Suisse, et le livrer entre des mains qui l'empêchassent de l'exécuter (p.41).

Une telle interprétation est exceptionnelle dans les journaux de 1789-1790, mais elle annonce certainement le véritable culte des années qui suivent. Répétons-le, la thèse du complot n'a pas été accréditée à ce moment-là; pourtant cela ne veut pas dire que ce débat, qui a déjà une longue histoire, a pris fin. Loin de là, la thèse de la conspiration persiste et reprendra vie dans le culte de Saint Jean-Jacques⁴⁷.

L'essentiel pour les journalistes de 1789 est de réconcilier cette histoire du complot qui les a visiblement déçus avec l'image édifiante de Rousseau. Pure histoire inventée, elle est pourtant relative à Rousseau. Quoique la conspiration n'existe que dans la tête du Jean-Jacques déséquilibré, ces « petits détails des tracasseries de société » sont racontés avec exaltation par l'auteur du *Contrat social*. Ainsi le rédacteur du *Journal encyclopédique* peut-il écrire :

On seroit tenté de croire que les plaintes habituelles de ce génie sont celles d'un malheureux imaginaire; mais si un malade imaginaire est, par cela seul, réellement malade, il est encore plus vrai que l'imagination seule suffit pour faire un malheureux.

Ce malheureux, c'est l'auteur, il est vrai, de bien des paradoxes; mais c'est l'auteur d'HÉLOÏSE, c'est l'auteur d'EMILE, du *Contrat social*; et comment lire sans intérêt la vie privée d'un écrivain à qui son éloquence fait pardonner ses erreurs, son incrédulité, même la plus outrée et la plus bizarre ? (pp.229-230)

C'est dans la mesure où Rousseau, en racontant l'histoire du complot, a impliqué ses anciens amis que les petits détails doivent être condamnés, qu'ils deviennent inexcusables.

Puisque la conspiration n'est que fictive et imaginaire, Rousseau, en publiant son histoire, a porté atteinte à l'honneur de ses anciens amis. Voilà l'argument des « ennemis » de Rousseau, dont l'origine peut remonter jusqu'aux années soixante. Mais la thèse de la diffamation n'est pas la spécialité de ses ennemis; ses amis ainsi que les éditeurs aussi étaient sensibles à la question. Après la mort de Rousseau, les « trois amis » de Rousseau (Moultou, Du Peyrou et Girardin), en demandant à Malesherbes des conseils, ont cherché des moyens pour publier ses œuvres posthumes sans porter atteinte à la réputation des autres, et par-là, sans souiller le souvenir de Jean-Jacques : ils ont essayé désespérément d'empêcher la publication des *Dialogues*, et décidé, en 1782, de faire paraître une version expurgée de la première partie des *Confessions* sans annoncer l'existence de la seconde. Les éditeurs des six derniers Livres, Barde et Manget, de leur côté, ont fait subir au texte de Rousseau d'innombrables corrections et suppressions sans lesquelles, disent-ils, cet ouvrage ne sera jamais qu'« un vrai libelle diffamatoire⁴⁸ ». Cependant, autant qu'on peut en juger à partir de la réaction des journalistes, la précaution prise par les éditeurs genevois ne semble avoir eu aucun effet.

Devant ce « crime » de Rousseau, les critiques et les journalistes peuvent prendre deux attitudes, l'une est celle adoptée par les auteurs de la correspondance littéraire et certains journalistes tels que Linguet : il s'agit de le condamner sans la moindre atténuation; l'autre est la critique moins explicite et plus modérée; cette dernière sera choisie par la plupart des journalistes qui sont d'ailleurs très sensibles à la montée du rousseauisme.

J.P. Cerutti, futur membre de l'Assemblée législative, envoie une lettre au *Journal de Paris* pour « justifier un homme estimable, attaqué par un homme célèbre. » Il s'agit de la défense de son ami d'Holbach, mort en janvier 1789. Conscient de l'empire qu'exerce Rousseau sur ses « enthousiastes », il fait semblant de se contenter de rapporter un récit impartial de leurs rapports, mais il n'oublie pas d'ajouter cette remarque à la fin de sa lettre : « Je porterai ma témérité jusqu'à observer combien il est horrible qu'un homme, fût-il un demi-Dieu, immole en mourant sur sa tombe tous les amis de sa vie, et force leurs mânes plaintifs à suivre avec opprobre les siens jusqu'à la dernière postérité. En un mot, les Confessions de ce genre sont un héritage de fureur et des legs d'infamie⁴⁹. » Fontanes est aussi prudent que Cerutti. Bien qu'il parle abondamment de la conspiration et qu'il la considère comme complètement chimérique, il accuse rarement ce « grand homme » d'avoir impliqué ses anciens amis. Sa critique reste indirecte et voilée comme le montre cette phrase : « On a jugé diversement cette franchise d'un

grand homme qui non content d'instruire la postérité de ses propres fautes, se permet de révéler celles des personnes qu'il a le plus aimées » (du lundi 9 Novembre, n.XL, p.158). Le cas de La Harpe est plus significatif et révélateur. Dans le *Mercure de France*, il est précautionneux comme les autres journalistes. Il est pourtant implacable dans sa *Correspondance littéraire*, quoique son examen se concentre plus sur la psychologie de Jean-Jacques que sur le caractère de l'infraction qu'il a commise. Ce reproche ressemble par son intensité à celui lancé par le rédacteur de la *Correspondance littéraire* de Grimm et Meister, qui répand des injures en citant le passage de la lettre de Cerutti que nous avons cité plus haut.

Parmi les journaux et les périodiques imprimées, les *Annales politiques* de Linguet occupent une place exceptionnelle⁵⁰. Après la décision prise par l'Assemblée nationale d'élever une statue à « l'auteur d'*Emile* et du *Contrat social* » et d'attribuer une pension à la « veuve de Jean-Jacques Rousseau⁵¹ », ce batailleur infatigable lance une diatribe avec son impétuosité habituelle :

Quel étoit son objet, comme je l'ai déjà dit ailleurs, en préparant, pour en infecter son tombeau, cet amas de fange et de boue avilissante ! Encore, s'il s'étoit borné à en salir son propre nom ! Mais compromettre, comme il l'a fait, des familles entières, ignorées et respectables; mais, sous prétexte d'instruire les générations futures par l'aveu de ses foiblesses, vouer à l'opprobre, par des révélations malignes, peut être par des calomnies, des personnes dont toute la faute auroit été de l'honorer de leur confiance, de lui croire des vertus, ou du moins de la sensibilité, c'est un excès de perversité dont aucun écrivain jusqu'ici ne s'étoit souillé⁵².

Cette condamnation de la révélation du secret n'a rien d'original, et la censure des « vilainies », qui suit ces lignes, n'a rien d'exceptionnel. Pourtant sa longue diatribe contre Rousseau a ceci de particulier que la condamnation de la personne y coexiste avec celle de l'œuvre d'une manière très explicite. Dans l'espace de temps qui nous intéresse ici, quiconque juge de la vie et de la conduite de Jean-Jacques est entraîné par une autre question : prendre parti pour ou contre les principes que symbolisent les œuvres de Rousseau. Mais rares sont ceux qui stigmatisent l'homme Jean-Jacques, comme le fait ici Linguet, pour faire une critique de son œuvre, de ses principes et plus encore du rousseauisme. Au début de son article, Linguet exprime son mécontentement à propos de la décision prise par l'Assemblée nationale :

Comme *Ecrivain*, si l'Assemblée vouloit gratifier de cette couronne un de ceux qui ont honoré la Langue; c'est à un *François*, c'est à Voltaire qu'elle auroit été due : comme *Politique* bienfaisant c'est à l'A. De Saint-Pierre; et comme *Philosophe* ce n'est assurément pas à J.J. Rousseau. Son *Contrat Social*, si souvent cité dans l'Assemblée, saisi quelquefois si fort à contre-sens, même par ses panégyristes, n'est rien moins qu'un système raisonné, ou raisonnable : malheur au peuple dont il détermineroit en

général les institutions (pp.364-365).

Les mots violents de Linguet attestent que la publicité du secret des autres est un des articles les plus facilement censurés par le lecteur de la seconde partie. Est-ce une influence des investissements précédents du texte (dès l'annonce du livre, la révélation du secret des autres alimentait le débat) ? S'agit-il de camoufler les critiques plus essentielles (critiques de la pensée de Rousseau) ? En tout cas, cet article stimule le débat, sans que pour autant personne ne tienne compte du « droit d'être sincère » que seule Mme de Charrière a, dans une petite brochure, lié à l'avènement d'un nouvel ordre social⁵³.

À cette période où des pamphlets politiques se multiplient, où des « journalistes incendiaires » sont en pleine activité, il y a donc peu de changement d'attitude; les « partisans » de Rousseau, comme ses « détracteurs », sont sensibles à la question de la diffamation. Défenseur inconditionnel, l'auteur du *Journal gratuit* écrit dans son premier compte rendu : « Ce n'est pas ici le lieu d'examiner si Rousseau est exempt de tout reproche, pour avoir fait les Confessions des autres avec les siennes⁵⁴ ». Quel que soit le camp, il est incontestable que Rousseau a commis une faute grave.

Il est pourtant envisageable d'atténuer la faute de Rousseau en se servant, comme en 1782, de l'idée de la « publication prématurée ». Mercier écrit au début de son article : « elle nous est venue avant l'an 1800, cette suite si impatiemment attendue⁵⁵ ». L'article de Mercier a paru le 25 novembre, il est donc possible qu'il se réfère à la « Déclaration relative aux Confessions de Jean-Jacques Rousseau » que le *Mercure de France* du 21 novembre a publiée à la demande de Du Peyrou : déclaration dans laquelle celui-ci affirme de nouveau la « volonté » de Rousseau. Il paraît pourtant que même avant cette déclaration « officielle », les journalistes, ou quelques-uns d'entre eux au moins, croyaient que la seconde partie ne paraîtrait qu'au début du siècle prochain. Le compte rendu paru dans la *Chronique de Paris* du 20 novembre commence par cette ligne : « Les deux premiers volumes de cette livraison contiennent la première suite des Confessions qu'on attendoit avec tant d'impatience, et que M. du Peyrou, possesseur des manuscrits de Rousseau, ne doit publier qu'en 1800 » (p.353). L'intention de Rousseau est que la seconde partie ne paraisse qu'en 1800, ce n'est pas sa faute qu'elle a été rendue publique⁵⁶. Les « ennemis » de Rousseau s'opposent pourtant à une telle atténuation du crime. La Harpe se demande dans le *Mercure de France* : « Ces Confessions ne devoient paroître qu'après sa mort; étoit-ce là une excuse bien valable ?⁵⁷ » Le rédacteur de la *Correspondance littéraire* se pose la même question, et répond que la publication posthume est mille fois plus dangereuse⁵⁸.

Tout ce débat atteste que dans le nouvel espace de la *réception*, la révélation du secret des autres ne cesse d'être l'objet des critiques incisives et mordantes; Rousseau, en laissant la seconde partie après sa mort, a porté atteinte à l'honneur de ses amis. L'important est de voir que c'est au premier chef le texte de Rousseau qui a été condamné. Il n'est pas tout à fait impossible de disculper l'auteur, tandis qu'il est presque inconcevable de rendre le texte innocent. L'auteur du *Journal gratuit* défend Rousseau en prenant la seconde partie pour le

texte falsifié. Pour ce journaliste, les *Confessions* renferment pourtant encore un autre trait injustifiable que nous allons examiner : indécatesse.

Nouvelles transgressions (2) : impudeur

Dans la lettre que nous avons citée plus haut, G.L.Lesage a parlé de « la lecture de plusieurs petites turpitudes degoutantes ». Pour désigner les petits détails inconvenants et peu assimilables, les journalistes de 1789 se servent de diverses expressions : « les aveux humiliants », « bassesses », « descriptions lubriques »... Ils entendent par ces mots deux choses qui sont en rapport étroit : la vulgarité des conduites du héros (Rousseau a fait des actions basses et ignobles) et celle de la publicité (il les a écrites pour publier).

Pour parler de ces « crimes » de Rousseau, certains journalistes ne se réfèrent point aux exemples concrets. Nous avons vu plus haut Linguet, un an après la publication de la seconde partie, condamner violemment « la publicité de ses honteuses *Confessions* (de Rousseau) ». Le cas de Linguet est sans doute le meilleur exemple. Pour lui, les *Confessions* sont un écrit diffamatoire, mais elles sont en même temps un ouvrage obscène, car les faits dont Rousseau s'accuse sont « tout à la fois si avilissants et si horribles; ils décèlent tant de bassesse et de méchanceté⁵⁹. » Dans son article, le journaliste ne précise jamais ce que sont ces « faits », ni ce qui fait leur caractère impudique.

Nous pouvons pourtant affirmer, à partir de deux exemples, le *Journal encyclopédique* et le *Journal gratuit*, que les censeurs des « bassesses » tiennent presque toujours compte de deux ou trois épisodes : les aventures vénitiennes, surtout le projet qu'il a formé avec Carrio d'avoir une seule maîtresse et l'abandon des enfants. Ces deux (ou trois) épisodes ne suscitent point une réaction uniforme. A la différence de Linguet, le rédacteur de la *Chronique de Paris* ne voit dans les six derniers Livres qu'un seul crime : « Dans cette seconde partie, écrit le journaliste, Rousseau a infiniment moins à rougir que dans la première : il n'a d'action à se reprocher que celle d'avoir mis ses enfans à l'hôpital, et il se condamne aussi sévèrement que le censeur le plus rigoureux pourroit le faire⁶⁰. » Le journaliste passe sous silence les aveux sexuels qui appartiennent, en fait, le plus souvent au domaine du non-dit dans les journaux. Fontanes, qui censure l'idée de la conspiration, ne prononce presque aucun mot sur l'impudique, et il pardonne Rousseau à propos de l'abandon des enfants⁶¹.

Ce dernier article provoque pourtant la rage de certains journalistes, quoiqu'il n'ait pas été secret, pour avoir été déjà publié dans les *Rêveries*. Le rédacteur du *Journal encyclopédique* commence son observation par ces mots : « passons légèrement sur quelques orgies trop honteuses pour en pardonner la description à une confession publique⁶². » Censeur impitoyable, explicitement hostile à l'auteur, le journaliste condamne aussi des descriptions lubriques : « il semble prendre pour franchise des descriptions lubriques, des expressions que le goût, les bonnes mœurs, réprouvent également » (pp.230-231). Ces détails impudiques sont pour lui avant

tout les aventures vénitiennes : « Le lecteur ami des loix du goût de la décence et des mœurs ne lui pardonnera, sur ce dernier article, ni les détails dans lesquels il entre, ni le ton qu'il se permet » (p.233). L'impression est alors que le changement des règles de la pudeur est presque imperceptible. La publicité de l'intime, la disproportion des aveux sexuels et du « ton » de l'auteur étaient sans cesse censurées par de nombreux lecteurs, des journalistes de 1782 jusqu'à Mme de Staël. C'est un langage quasi identique que prend ici le rédacteur du *Journal encyclopédique*.

Il est donc incontestable que la publicité de l'impudique, comme la révélation du secret, a donné matière à scandale. La réaction de l'auteur du *Journal gratuit*, un des « amis » de Rousseau, confirme que les lecteurs étaient restés tout stupéfaits de lire les détails de ce type. Pour lui aussi, les épisodes censurés par le rédacteur du *Journal encyclopédique* sont inexcusables et injustifiables. Malgré la banalité de son argument, son analyse de ces détails nous obligent à quelques réflexions.

Le journaliste remarque d'abord que dans la seconde partie, il y a quelques endroits qui sont « extraordinairement négligés ». Négligence surprenante parce que Rousseau est un écrivain très attentif à l'expression ou au choix des mots, et que cette négligence se trouve dans un ouvrage qui décide de la réputation de l'écrivain. « Ce qui doit redoubler l'étonnement, poursuit ensuite le journaliste, c'est que cette incroyable négligence se rencontre précisément dans les récits où elle est plus déplacée, dans les récits qui par la nature de leurs détails exigeoient plus d'art, de délicatesse et de sévérité. » Le premier exemple qu'il en donne se rapporte aux aventures de Jean-Jacques avec la Padoana et la Zuletta. Ces aventures sont décrites « avec une obscénité qui ne seroit que dégoûtante si tout autre Ecrivain s'en étoit servi, mais qui est odieuse et révoltante, lorsqu'on réfléchit que c'est l'apôtre des mœurs qui en paroît salir sa plume⁶³. » Le deuxième exemple est l'épisode d'Anzoletta que Jean-Jacques a achetée avec son ami Carrio : l'épisode où « il est vraiment impossible de reconnoître Rousseau dans la narration ». Ce qui étonne et indigné le journaliste, ce n'est pas seulement de voir Rousseau concevoir un tel projet; ni de le voir conclure « l'affreux traité » avec la mère de la fille; il ne s'agit non plus ni de le voir oublier « cette excessive délicatesse de cœur », ni de le voir consentir à partager une fille avec un autre. Mais le plus étonnant est de le voir « raconter une pareille action froidement, sans réflexions, sans remords, comme si c'étoit une action louable ou naturelle » (n.8, p.117).

Il est évident que le rédacteur juge les détails indécents dans la même optique que les autres journalistes. Il existe une sorte de « ton » convenable pour la confession publique et publiable, duquel Rousseau est trop éloigné dans cette seconde partie. Pour montrer combien le texte de Rousseau est choquant et décevant, équivoque et douteux, le journaliste compare les deux parties des *Confessions*, et c'est cette comparaison qui nous intéresse le plus dans ses longs articles :

Relisez dans la première partie la narration de cette atteinte involontaire donnée par

l'innocent J.J. à la pudeur de Mlle Lambercier, lorsqu'elle lui infligeoit un châtement que la grande jeunesse du patient devoit faire croire à la Maîtresse être sans indiscretion; relisez l'histoire de ses voluptés enfantines avec Mlle Goton, de ses désordres secrets et solitaires, de ses jeunes amours avec Mad. Bazile, du préservatif bizarre imaginé par Mad. Warens, pour garantir ses mœurs; en un mot toutes les anecdotes les moins chastes de la première partie : la décence la plus austère et la plus piquante ne l'abandonne jamais. Point de tableau lascif, pas une expression impure, pas une seule phrase dont pût se choquer une jeune vierge. Il dit tout parce qu'il fait ses confessions; mais il le dit en homme vrai, qui avoue ses fautes, et non pas en Ecrivain cynique, qui donne une leçon de débauche. Comparez après cela, dans la suite des confessions, toutes les époques auxquels J.J. s'est trop souvenu qu'il étoit homme... (n.7, p.110)

Certes, cette lecture de la première partie reste superficielle et banale. Mais elle a ceci de particulier que le journaliste y justifie les anecdotes qui étaient considérées en 1782 comme les plus indécentes dans les six premiers Livres. Il n'en demeure pas moins intéressant que le journaliste fait mention de l'épisode de la punition des enfants, dont les seuls journalistes de 1782 pussent parler d'une manière concrète. Cet article est entré très vite dans le domaine du non-dit, et il était l'objet de vagues allusions ou de réticence jusqu'au moment dont nous nous occupons ici⁶⁴. N'oublions pas, cependant, que le journaliste ne cherche pas à légitimer l'impudique et l'indécence : les détails obscènes sont toujours un interdit, comme le montre la condamnation de la seconde partie. Il n'est pas question d'élargir le domaine du publiable, mais de déplacer l'impudique dans ce domaine déterminé.

Nous sommes tentés de rapprocher cette relecture des six premiers Livres des nouvelles interprétations qu'en font La Harpe, Fontanes, l'auteur du *Journal de Paris* dans leurs comptes rendus de la seconde partie. En 1789, la première partie a été pleinement justifiée comme le texte publiable et intéressant. Est-ce la publication des six derniers Livres qui a augmenté la valeur relative de la première partie ? Cette lecture bienveillante est-elle l'aboutissement des investissements des années précédentes ? Ou encore, s'agit-il du changement d'horizon, comme nous l'avons évoqué plus haut ? Questions délicates, car le discours critique sur les *Confessions* devient désormais moins précis, et « toutes les anecdotes les moins chastes de la première partie » font rarement l'objet d'une mention concrète. Il est certain au moins que le problème n'est ni une réhabilitation de l'impudique, ni la découverte du récit d'enfance, car la voix condamnant les détails avilissants persiste après la Révolution⁶⁵.

Prétendre que ce texte injustifiable de Rousseau a été falsifié par ses ennemis, est sans doute le moyen le plus commode pour blanchir l'auteur des *Confessions*. Les descriptions admirables sont de lui, tandis que les détails grossiers sont altérés par ses ennemis; de cette façon, on peut sauver l'honneur de l'auteur du *Contrat*. Il s'agit là d'une méthode

habituellement pratiquée par les amis de Rousseau. En 1782, le rédacteur du *Journal de Monsieur* a déjà prétendu que la première partie était un texte truqué par les ennemis, et en 1789, un François Robert, dans son *Voyage dans les XIII cantons suisses*, reprend cette thèse sans le moindre embarras.

Il est difficile de déterminer si l'on peut prendre en considération la querelle Du Peyrou — Barde, Manget — querelle qui s'est élevée sur « l'authenticité » du texte publié — comme une des causes du doute que certains amis de Rousseau avaient sur le texte. Avant la déclaration de Du Peyrou, que le *Mercur* insère le 21 novembre, la thèse de la falsification n'apparaît pas. Dans son premier compte rendu (9 novembre), Fontanes affirme de la manière suivante : « Après les (Mémoires) avoir lus, on ne peut douter de leur authenticité⁶⁶. » Un peu plus tard (20 novembre), le rédacteur de la *Chronique de Paris* exprime le même avis au début de son article : « Nous avons déjà donné les preuves en faveur de l'authenticité de cette suite. Il en est encore une plus forte, c'est le style de l'ouvrage » (p.353). Ce n'est que dans les comptes rendus parus dans le *Journal gratuit* de 1790 que nous rencontrons la thèse de la falsification.

Dès son premier compte rendu, le journaliste se méfie de l'édition genevoise qui a paru peu avant, car suivant lui, l'intention de Rousseau était que la seconde partie ne parût qu'au siècle prochain. Du Peyrou, « digne ami de J.J. et seul dépositaire de ses Ouvrages », a rempli sa promesse et a tenu la seconde partie secrète, c'est donc « des spéculateurs sans conscience, ou des ennemis de Rousseau » (N.8, p.114) qui l'ont publiée. Il est indéniable que le journaliste tire argument des deux déclarations de Du Peyrou.

Pourtant, ce qui a éveillé ses soupçons est moins la querelle des éditeurs que le texte révoltant de Rousseau. La thèse du truquage persiste même après la parution de l'édition neuchatoise, comme le montre l'exemple de Meude-Monpas, auteur de l'*Eloge de J.J. Rousseau*. Après tout, c'est pour invalider la confession des détails immoraux et licencieux que certains amis de Rousseau inventent l'histoire de la falsification. A propos des aventures vénitiennes et de l'abandon des enfants, l'auteur du *Journal gratuit* n'hésite pas à affirmer que Rousseau n'est pas un homme capable de faire de telles actions. Le rédacteur est donc dans la lignée de certains rousseauistes, du rédacteur du *Journal de Monsieur* jusqu'à François Robert, qui ont eu recours à ce moyen pour purifier l'image de Rousseau.

Il n'est pas inutile de retenir qu'à la période qui nous intéresse, ce n'est pas seulement les défenseurs de Rousseau qui ont utilisé la thèse de la falsification pour épurer l'image de leur idole. La publication posthume soulevait fréquemment des doutes sur l'authenticité, et le problème de ce genre n'était pas négligeable quand il s'agissait surtout des ouvrages de certains genres littéraires tels que les Mémoires. Il est intéressant de voir Linguet prendre les *Mémoires de Voltaire, écrits par lui-même* pour un texte falsifié. Comme on l'a vu, en 1790 il censurera les *Confessions* qui sont pour lui un écrit diffamatoire et licencieux. Mais en 1784, année de la publication de diverses éditions clandestines des *Mémoires*, il est resté tout stupéfait de lire cet ouvrage qu'il considère comme « une satire atroce contre le Roi de Prusse » ou plutôt comme « un ramassis informe des satires anciennes répandues, sans, ou avec fondement, contre la

jeunesse de ce Prince⁶⁷. » Cette fois aussi, le processus obscur de la publication favorise la thèse de la falsification, mais l'essentiel est le texte de Voltaire, que Linguet a du mal à assimiler.

Il serait prudent de ne pas pousser cette comparaison simpliste, car la seconde partie parut en 1789. La Révolution qui a introduit sa propre distinction très nette du bien et du mal, de la vertu et du vice, a donné un sens nouveau aux pamphlets politiques, aux écrits diffamatoires, et le mode de lecture de ces écrits s'est modifié. Il suffit de rappeler comment les contemporains ont accueilli les biographies pastichées du maréchal de Richelieu et la pseudo-autobiographie publiée sous son nom⁶⁸. Tous ces écrits parurent entre 1790 et 1793 et connurent un grand succès. Les journalistes qui rendent compte de la *Vie privée du maréchal de Richelieu* — dont le troisième volume est écrit à la première personne —, ne mettent jamais en question le caractère évident de pastiche de l'ouvrage. Le caractère idéologique d'une telle lecture est manifeste. Les journalistes, de Chamfort à Laclos, se servent de cette vie privée pour condamner la société corrompue de l'Ancien Régime qu'incarnent ce faux grand homme et les femmes qu'il a séduites⁶⁹. Ce qui détermine le texte authentique et le texte pastiché (ou falsifié), est au premier chef la signification idéologique et politique du texte et son rapport avec l'auteur.

Entre l'image majestueuse de l'auteur du *Contrat* et le bohème littéraire dont la seconde partie relate la vie, se trouve un fossé difficile à combler. La thèse de la falsification est un des moyens d'effacer une tache laissée sur sa légende. Elle témoigne aussi de la difficulté, non d'intégrer Rousseau dans la culture révolutionnaire, mais de faire des *Confessions* un produit culturel acceptable.

A un moment où la politique est la seule préoccupation publique, où tous les camps allèguent le nom de Rousseau en prétendant embrasser ses principes politiques, les débats sur sa personne sont nécessairement idéologiques. Tout au long de l'enquête, nous sommes revenus plusieurs fois sur ce point. Mais, notre but n'était pas de confirmer l'importance qu'avait la personnalité de Jean-Jacques pour les hommes de 1789 comme fondement d'une morale, ou comme une attitude politique, mais, en montrant que ce débat sur « la vie de Rousseau » s'accompagne toujours des jugements de cette œuvre, d'examiner les critères épistémologiques de la perception des *Confessions*. Il s'agit là d'une manière de se confesser, de l'écriture de soi, de l'émergence de la personne, ou de la prise de parole à la première personne. On a vérifié que les examens critiques de la seconde partie héritent des investissements des années qui précèdent la Révolution. Ce sont presque les mêmes normes littéraires qui sous-tendent les débats sur la première partie et la seconde, quoique les centres d'intérêt du public, les situations historiques, et entre autres, les sujets des deux parties soient bien différents. Quant à quelques changements non négligeables de la perception des « petits détails » et de la première partie, nous n'avons pas osé les considérer comme changements d'horizon ou ce que H.R.Jauss entend par-là. Pour le problème de l'esthétique ou de la réception, il faudrait effectuer une autre enquête, celle de l'influence des *Confessions* sur la production littéraire du temps : les mémoires judiciaires, les mémoires d'autodéfense et d'autres productions comme *Monsieur Nicolas*. Dans

les périodiques de 1789, les journaux révolutionnaires en particulier, il ne peut s'agir que d'autre chose que d'esthétique ou de réception. Tout revient à l'articulation spéciale du privé et du public, introduite par l'aboutissement de la métamorphose du Rousseau grand écrivain en grand homme de la patrie.

NOTES

1. *J.-J. Rousseau dans la Révolution française, 1787-1791, Contribution à l'analyse de l'idéologie révolutionnaire bourgeoise*, 6 parties en 5 volumes dactylographiés. La sixième partie de cette thèse, *En marge de la Révolution : images de l'homme. D'un culte à l'autre*, a été publiée sous le titre : *Rousseau dans la Révolution : le personnage de Jean-Jacques et les débuts du culte révolutionnaire* (1787-1791), The Voltaire Foundation, Oxford, 1986.
2. *Correspondance complète*, édition R.A. Leigh, Genève, Madison, Oxford, 1965-1995, (désignée ci-dessous C.C.). X, p.77.
3. Les historiens du rousseauisme citent souvent la célèbre lettre de Dorat, imprimée pour la première fois dans l'*Année littéraire* en 1771, comme témoignage de l'empressement avec lequel ses contemporains ont accueilli les *Confessions*. Il est pourtant irrecevable de l'isoler du contexte que nous avons évoqué, et de la réduire en une simple expression de l'émotion vécue. Dans la *Déclamation théâtrale*, Dorat avait déjà flatté deux modèles de la réussite littéraire de ce temps, Voltaire et Rousseau (Paris, 1766, p.61). En 1766 il fit paraître une œuvre intitulée *Avis aux sages du siècle* où il exhorta les « deux grands Hommes » à se réunir, à faire la paix : exhortation téméraire qui n'a pas manqué d'attirer la colère de Voltaire (Paris 1767). Le poète se prosterna aux pieds de ce « sage », sollicita son pardon, en qualifiant Rousseau d'« un Cynique éloquent, mais orgueilleux, et le plus cruel détracteur du genre humain » (*Voltaire's Correspondance*, éd. Théodore Besterman, Genève, LXIII, lettre 12870). Sa correspondance avec le patriarche s'interrompit pourtant peu après, et il se rapprocha de Jean-Jacques auquel il reste favorable (Cf. *Coup d'œil sur la littérature*, Amsterdam, Paris, 1779).
4. *L'année littéraire*, lettre VIII, 1782, p.151.
5. *Journal des gens du monde*, p.105.
6. *Journal de Monsieur*, t.II, p.367.
7. *Réflexions sur les Confessions de J.J. Rousseau*, Paris 1783.
8. Cf. J.P. Brissot, *De la Vérité ou Méditations sur les moyens de parvenir à la vérité dans toutes les connaissances humaines*, Neuchâtel, 1782, et Delon, *Discours sur les Confessions de J.J. Rousseau*, Nîmes, 1784.
9. *Jean-Jacques à Mr.S*** sur ses réflexions contre ses derniers Ecrits*. Lettre Pseudonyme. Genève, 1783, p.74.
10. Nous citons d'après les *Œuvres complètes*, Amsterdam, G.A. Oorschot. Tome IV, p.400.
11. Voir l'article de Pierre Rézat, « L'ébranlement de la littérature en 1789 », in *L'écrivain devant la Révolution 1780-1800*, textes réunis par Jean Sgard, Université Stendhal de Grenoble, 1990.
12. Cf. Claude Labrosse et Pierre Rézat, *Naissance du Journal révolutionnaire 1789*, Presses Universitaires de Lyon, 1989, p.38.
13. *Journal de la ville*, n.54, le 21 septembre, p.418. Notons que le *Journal de la ville* est un des rares

journaux dans lesquels la « littérature » est encore présente, bien que sa part soit très réduite et peu considérable. Luchet n'hésite pas à donner ses opinions sur la littérature et laisse parfois ses impressions. Tantôt il souligne l'importance du rôle joué par les écrivains : « Les noms de Molière, de Corneille et de Racine n'ont pas moins illustré la France que ceux de nos grands Hommes de guerre. Le siècle, qui laisseroit oublier ces Ecrivains célèbres, ne pourroit passer que pour un siècle de barbarie. Le génie militaire ne suffit pas pour élever un vaste Etat à toute la splendeur dont le nôtre est susceptible : il faut encore y entretenir le génie des Lettres » (n.30, le 28 août 1789, p.227). Tantôt il constate l'effacement de la littérature avec nostalgie : « Quand nous n'étions que des Poètes féconds, que des Philosophes aimables, que des Littérateurs ingénieux, que des Prosateurs élégans, quelle variété dans les Ouvrages périodiques ! Une Piece de théâtre, un Roman bien écrit, un morceau d'éloquence, étoient des événemens. Aujourd'hui le champ de la Littérature est désert; on ne cueille plus les fleurs du bel esprit. Une Divinité sombre et tyrannique commande un genre exclusif; un certain ordre de pensées interdit tout ce qui est du domaine de l'imagination » (n.37, le 4 septembre, pp.282-283).

14. Pierre Rétat, *article cité*, p.23.
15. *Correspondance littéraire*, lettre CCXXXIII, in *Œuvres*, tome III, p.343. Dans sa lettre à Samuel Romilly, Pierre-Etienne-Louis Dumond lui aussi écrit que « cet ouvrage a fait peu de sensation... », C.C. t.XLVI, lettre 8004, p.150.
16. *Révolutions de Paris*, n.24, du 19 au 26 décembre 1789, p.43.
17. Voir par exemple son article sur les écrivains publics et la littérature, n.54, du 17 au 24 juillet 1790.
18. *Correspondance littéraire*, novembre 1789, éd. M.Tourneux, tome XV, p.544.
19. *Op. cit.*, p.345.
20. *Journal de Paris*, supplément au N.333, dimanche 29 novembre 1789, p.1552.
21. *Journal gratuit*, treizième classe. Belles-Lettres, 1790, n.8, pp.122-126. Ce passage longuement cité dans de nombreux journaux n'est pas sans intérêt. Par exemple, dans le *Mercure de France*, on peut lire cette ligne : « Je n'avois pas fait vingt pas que les mêmes souvenirs et tous les accidens qui en étoient la suite, revenoient m'assaillir sans qu'il me fût possible de m'en délivrer, et de quelque façon que je m'y sois pu prendre, je ne crois pas qu'il me soit jamais arrivé de faire seul ce trajet impunément. » Les journalistes (*Mercure de France*, *Correspondance littéraire*, *Journal gratuit*) citent le passage qui contient cette ligne comme le plus beau morceau de la seconde partie, sans faire aucune allusion au « dangereux supplément ». Les éditeurs genevois n'ont fait ni correction, ni suppression dans ce passage. Notons d'ailleurs que nous n'avons trouvé aucune allusion à la masturbation dans les journaux et les lettres de l'époque qui nous intéresse.
22. Cf. *Journal de Paris*, n.239, jeudi 29 août 1789, p.1075, et *Journal de la ville*, n.37, le 4 septembre, 1789, p.283.
23. Exemple cité par P. Rétat, *art.cité*.
24. *Journal de la ville et des provinces*, du lundi 9 Novembre 1789, n.XL, p.159.
25. *Ibid.*, du mardi 24 Novembre 1789, n.LV, p.219. Il n'est pas dans notre propos d'analyser comment le débat sur la personne se rattache à la *pensée* de Rousseau et aux principes politiques que symbolisent ses œuvres. Il est pourtant intéressant de voir que ce journaliste qui fréquentait Marmontel, La Harpe, Suard, et qui lança le *Journal de la ville* avec ce dernier, exprime les opinions monarchiques et contre-révolutionnaires, et ne tardera pas à se retirer à la campagne. Voir la note biographique, C.C. t.XLVI, pp.84-85.

26. Voir par exemple, *De Jean-Jacques Rousseau, du Parlement et de M. Necker par un ancien militaire*, 1790, p.6. Il ne faut cependant pas minimiser l'impact du *Contrat* avant 1789. François Chas, l'auteur de *Jean-Jacques Rousseau justifié*, avait déjà considéré Rousseau comme « auteur d'Emile et du *Contrat social*. » Sur cette question, voir J.J. Tatin/Gourier, *Le Contrat Social en question. Echos et interprétations du Contrat Social de 1762 à la Révolution*, Presses universitaires de Lille, 1989.
27. Citons un exemple révélateur : « Je n'ai point été étonné ni surpris de l'évènement qui change notre système politique. L'immortel Rousseau me l'avait fait pressentir... A ce nom sacré, l'idée de présenter quelques consolations à mes Concitoyens, de dissiper leurs allarmes, de les rassurer sur les suites de l'anéantissement de nos habitudes gothiques, me fait voir le philosophe Genevois, assis sur une pierre de Bastille, promenant ses regards sur tous les points de la révolution. » *Le Consolateur, ou journal de la Liberté*. Rédigé par M. Cizos de Duplessis. n.11, du samedi 2 janvier 1790, pp.5-6. Le *Journal de la ville et des provinces* (du lundi 23 novembre 1789) publie une lettre du lecteur, signé Orry de Maupertuy, avocat au Parlement. L'auteur y raconte une anecdote : sur la route d'une excursion à la campagne, un garde national arrête sa voiture, et lui demande de présenter son passeport. Le garde lui demande de montrer aussi le livre que cet avocat était en train de lire. Il s'agit de la seconde partie des *Confessions*. Sur ce livre, l'auteur écrit : « Dans ça (Les *Confessions*), Messieurs, par un rapprochement de circonstances assez piquant, je lisois le passage où le philosophe citoyen a, pour ainsi dire, prédit la révolution, quoique d'une manière moins frappante que le spartiate Mably » (n.LIV, p.215).
28. C'est le cas de Mme de Charrière. Voir son *Éloge de J.J. Rousseau*, O.C. X, p.582.
29. *Annales patriotiques et littéraires de la France*, Supplément au n.LIV (du mercredi 25 novembre 1789), p.1.
30. *Mercure de France*, pp.78-79.
31. C.C. XLVI, lettre 7985 (le 11 décembre 1789), p.125. Lesage passe ensuite à l'analyse psychologique des conduites de Rousseau (« son excessive sensibilité », « son imagination exaltée »).
32. *Chronique de Paris*, n.LXXXIX, vendredi 20 novembre 1789, p.353.
33. Il emploie ces mots « grand homme » plusieurs fois dans ses comptes rendus.
34. Répondant à la lettre de Mme de Charrière, Marmontel écrit : « La sensation qu'elle (la seconde partie des mémoires) a produite a été diverse, selon les esprits et les mœurs. Mais en general nous sommes indulgents pour qui nous donne du plaisir. » C.C. XLVI, lettre 7972 (le 28 novembre 1789), p.96.
35. *Mercure de France*, samedi 7 août 1790, p.35.
36. Dans son article sur la *Vie de Voltaire*, auquel nous nous sommes référés, La Harpe fait la remarque suivante : « Il me semble du moins qu'il étoit possible de développer davantage les obligations éternelles que le genre humain doit avoir à Voltaire. Les circonstances actuelles en fournissent une belle occasion. Il n'a point vu tout ce qu'il a fait, mais il a fait tout ce que nous voyons. Les observateurs éclairés, ceux qui sauront écrire l'Histoire, prouveront à ceux qui savent réfléchir, que le premier auteur de cette grande révolution qui étonne l'Europe, et répand de tout côté l'espérance chez les Peuples et l'inquiétude dans les Cours, c'est, sans contredit, Voltaire. »
37. *Journal encyclopédique*, pp.228-229.
38. L'attitude des journalistes à l'égard de Rousseau et du culte de Saint Jean-Jacques reflète parfois celle devant la Révolution elle-même. Pour le *Journal encyclopédique*, Cf. Françoise Souchet, « La presse littéraire en 1789 », in *La Révolution du journal 1788-1794*, coll. présenté par Pierre Rétat,

CNRS, 1789, pp.169-177.

39. Exceptionnellement le rédacteur du *Journal de Paris* fait mention de l'« objet » de Rousseau (pp.1552-1553). Il faut rappeler ici qu'en 1782, pour justifier la publicité des « détails des niaiseries », certains amis de Rousseau ont remarqué deux « mérites » : d'abord, ces détails établissent une relation intime entre le lecteur et l'écrivain renommé; et puis « le charme » particulier que produit la plume de Rousseau rend la lecture agréable. En 1789 encore, la « magie de style » peut servir à rendre la lecture des « petits détails » supportable : « il y a (...) une sorte de charme attaché à cette lecture dont on ne saurait se défendre », lit-on dans la *Correspondance littéraire* (novembre 1789, tome XV, p.542). On s'indigne contre les injustices, les bizarreries de l'auteur, mais « on finit par admirer le talent qui a pu jeter tant d'intérêt sur des inepties aussi bizarres, quelquefois même aussi odieuses » (*Ibid.*, pp.542-543). Fontanes lui aussi est sensible à ce « charme ». Dans son deuxième compte rendu, il insère une analyse du style de Rousseau, et après la comparaison conventionnelle avec Bossuet, Fénelon, Buffon, il conclut que « nul n'exprime avec autant de charme que Rousseau les sentimens simples et naturels » (*Journal de la ville*, du mardi 10 novembre 1789, p.163). Cependant suivant Fontanes et le rédacteur de la *Correspondance littéraire*, les six derniers livres sont inférieurs aux premiers : « son pinceau s'affoiblit quelquefois dans cette seconde partie de ses Confessions. » Sur ce point, le compte rendu paru dans le *Journal de Paris* du 29 novembre est le plus favorable à Jean-Jacques : « Le plus grand charme de cette lecture vient du talent rare de l'Auteur pour intéresser aux plus petits objets, et même à des détails qui ne seroient que puérils sous toute autre plume, tels que la description de l'aqueduc et de la fontaine de Héron, dans les six premiers Livres. On retrouve le même génie et la même vivacité d'imagination dans beaucoup d'endroits des six derniers » (*Journal de Paris*, supplément au N.333, dimanche 29 novembre 1789, p.1552).
40. *Journal de la ville*, du Lundi 9 novembre 1789, p.159.
41. Roger Barny, *Rousseau dans la Révolution : le personnage de Jean-Jacques et les débats du culte révolutionnaire* (1787-1791), pp.77-78. Le premier rapprochement de Jean-Jacques avec B.Franklin remonte au moment de la mort de Franklin. Les deux figures marchent tout à fait côte à côte dans la célébration révolutionnaire. L'Académie française propose l'éloge de B.Franklin en 1790.
42. On peut lire dans la *Chronique de Paris* du 12 février 1791 : « C'est un spectacle bien intéressant pour un observateur que de voir Franklin passer sa jeunesse dans l'occupation d'un apprenti fabricant de chandelles, puis coutelier, puis enfin imprimeur, mais doué d'une âme forte et d'un esprit actif, s'enflammer, comme Jean-Jacques Rousseau, par la lecture des vies de Plutarque, vaincre à force de constance et de mauvaise fortune, consacrer les premiers produits de son aisance à des établissements utiles dont manquait sa patrie, et développer successivement ce génie profond et sublime qui devait pénétrer les mystères de l'électricité, déconcerter les mesures cachées du despotisme, garantir l'univers des ravages de la foudre, et l'Amérique des horreurs de la tyrannie » (p.209). Ces lignes sont citées par R.Barny.
43. *Mercure de France*, samedi 25 juin 1791, p.127. Ce ne sont que les premières parties qui ont été publiées en 1791.
44. *Correspondance littéraire*, transcrite in C.C. XLV, p.92.
45. *Journal de la ville*, du mardi 10 Novembre 1789, n.XLI, p.163.
46. *Correspondance littéraire*, p.344. On peut lire un jugement semblable dans certains grands journaux tels que le *Journal de Paris*. Mais le rédacteur en atténue l'expression trop violente : « la raison de ce sublime Ecrivain s'étoit visiblement altérée dans les dernières années; cette

- circonstance doit jeter du baume sur les blessures que fait sa plume » (p.1552).
47. Voir notamment Vincent Thiery, *Éloge de Jean-Jacques Rousseau*, 1791, Paris, p.3 et p.6, ainsi que Michel Edme Petit, *Eloge de J.J. Rousseau*, 1793, seconde édition, Paris.
 48. *Mercure de France*, le 26 décembre 1789, p.153.
 49. *Journal de Paris*, supplément au n.336 du 2 décembre 1789, transcrit in C.C. XLVI, p.101.
 50. Il n'est pas dans notre propos ici d'insister sur la spécificité du journalisme personnel et batailleur de Linguet et ses réactions très complexes aux ouvrages de Rousseau. Sur le dernier point, voir Henri Grange, « Les réactions d'un adversaire des philosophes : Linguet », *RHLF*, mars-juin 1979.
 51. Loi de l'Assemblée nationale sur Rousseau et Thérèse, imprimée in C.C. p.267. Cf *Motion relative à J.J. Rousseau*, par A.M. Eymar, député de Forcalquier, à l'Assemblée nationale, Paris, le 29 novembre 1790. Voir aussi *Le Moniteur* (le 23 décembre 1790), la *Chronique de Paris* (la même date).
 52. *Annales politiques, civiles et littéraires, du Dix-huitième siècle*. Tome dix-septième. 1790, p.366.
 53. Voir les *Éclaircissemens sur la publication des Confessions de Rousseau*.
 54. *Journal gratuit*, treizième classe. Belles-Lettres, 1790, n.8, p.109.
 55. *Annales patriotiques et littéraires de la France*, p.1.
 56. Le cas de Mercier est complexe et ambigu. Dans son *Introduction* (édition Poinçot), il a critiqué la publication morcelée des *Confessions*. Voir aussi *Mon Bonnet de nuit*, Neuchâtel, 1784.
 57. *Mercure de France*, p.79.
 58. « Mais Rousseau, dit-on, voulait que cet ouvrage ne parût que vingt-cinq ans après sa mort, lorsqu'il serait à présumer que toutes les personnes compromises par ses aveux ou par ses préventions ne seraient plus... Ah ! c'est en cela même que l'idée m'en paraît mille fois plus révoltante; se retrancher dans sa tombe pour déchirer, pour assassiner plus sûrement les objets de ses liaisons les plus intimes, n'est-ce pas ajouter à la plus noire perfidie la plus odieuse lâcheté ? » (p.543).
 59. *Annales politiques, civiles et littéraires*, p.366.
 60. *Chronique de Paris*, p.354. Cf. C.C. XLVI, lettre 8034, « Pour bien juger R. il faut ce me semble avoir sous les yeux les premières *Confessions* aussi bien que les dernières, les dernières lui sont plus avantageuses que les premières ».
 61. « Il s'avoue franchement coupable d'avoir mis cinq enfans à l'hôpital malgré les réclamations de leur mère. Il ne se dissimule point l'énormité de ce crime, si frappante dans l'homme qui a le mieux retracé les devoirs et les sentimens de la nature. Cependant lorsqu'il s'en accuse avec douleur, on voit que par la plus étrange de toutes les préventions, il n'est pas fâché d'avoir dérobé ses fils au malheur de porter son nom. Ainsi la folie est à côté du crime, et l'on est prêt de verser des larmes au lieu de s'indigner. On ne voit plus qu'un grand homme malheureux. » *Journal de la ville et des provinces*, du lundi 9 novembre 1789, n.XL, p.159.
 62. *Journal encyclopédique*, p.235.
 63. *Journal gratuit*, 1790, n.7, p.111.
 64. Le rédacteur du *Journal gratuit* et Ginguéné (*Lettres sur les Confessions de J.J. Rousseau*) sont les rares polémistes qui discutent cet épisode. L'exceptionnel est le long résumé des *Confessions* intitulé Lettre sur les *Confessions* de J.-J. Rousseau. L'édition Tournèux de la *Correspondance* de Grimm le situe à la date de janvier 1787. G.-A. Fusil, dans son livre sur le rousseauisme, *La Contagion sacrée* (Paris, Plon 1932), exprime pourtant son doute sur cette date : « il semble qu'on doive ramener cette lettre à l'année 1782 ou 1783 » (p.21).

65. Cf. Jean Roussel, *Rousseau en France après la Révolution*, Paris Armand Colin, 1972 et « La réception des *Confessions* entre 1795 et 1830 », in *Œuvres et critiques*, III, 1 (1978).
66. *Journal de la ville*, p.158.
67. *Annales politiques, civiles, et littéraires, du dix-huitième siècle*, Tome onzième. 1784, p.262.
68. Les *Mémoires du Maréchal de Richelieu* sont écrits par l'abbé Jean-Louis Soulavie, inlassable auteur de nombreux mémoires apocryphes, et les premiers volumes parurent en 1790. *La Vie privée du maréchal de Richelieu*, anonyme et en trois volumes, parut en 1791.
69. Le rédacteur du *Moniteur* écrit dans son deuxième compte rendu de la *Vie privée* : « Quant aux belles dames qui formaient sa *liste* et qui s'arrangeaient de tout cela, si l'on excepte cette jeune duchesse (...); si l'on fait encore deux ou trois exceptions tout au plus, qu'est-ce que toute cette suite de folles et de femmes corrompues, princesses, duchesses, comtesses, marquises, financières, qui passent dans cette lanterne magique, depuis des filles du sang de France jusqu'à une Mme Capon et une Mme Rousse ? Plaire, céder, être quittées, voilà tout le roman de la plupart d'entre elles » (Réimpression, n.93, Dimanche 3 avril 1791. Tome 8, p.23).